75 - PARIS

31 mars 1971. Déclaration à la préfecture de police. Association des propriétaires d'Alezan (Aspral). Objet : développement de la série de bateaux dénommés Alezan , organisation de compétitions pour cette série. Siège social : 9, rue Frédéric-Bastiat, Paris (8°).

1ºr avril 1971 Déclaration à la préfecture de police. L'Association des délégués chargés du recensement des monuments historiques et des sites à la direction de l'architecture du ministère d'Etat aux affaires culturelles change son titre, qui devient : Association des personnels chargés de la documentation au ministère des affaires culturelles, et transfère son siège social du 3, rue de Valois, Paris (1ºr), au 103, rue Brancas, Sèvres (Hauts-de-Seine).

5 avril 1971. Déclaration à la préfecture de police. Institut d'eutonologie. Objet: maintenir les principaux équilibres constitutifs de la santé avant que la maladie ne s'installe; permettre aux individus de préserver leur capacité énergétique, leur disponibilité tant aux changements qu'aux connaissances nouvelles. Siège social: 6, rue du Docteur-Finlay, Paris (15°).

6 avril 1971. Déclaration à la préfecture de police. Cogedep Football-Club. Objet : éducation physique, sports, activités de loisirs et culture. Siège social : 19, rue Léon-Giraud, Paris (19°).

14 avril 1971. Déclaration à la préfecture de police. Association des amis de l'école supérieure d'études chorégraphiques. Objet : apporter un soutien à l'école supérieure d'études chorégraphiques par tous moyens et sous toutes formes autorisées par la loi. Siège social : 132, avenue de Villiers, Paris (17°).

14 avril 1971. Déclaration à la préfecture de police. L'Association du personnel paroissial de France transfère son siège social du 8, avenue César-Caire, Paris (8°), au 5, rue de Belzunce, Paris (10°).

16 avril 1971. Déclaration à la préfecture de police. L'Association des présidents des fédérations régionales des M.J.C. (maisons des jeunes et de la culture) change son titre, qui devient: Union des fédérations régionales des M.J.C. (U.N.I.R.E.G.). Siège social: 48, rue Laffitte, Paris (9°).

19 avril 1971. Déclaration à la préfecture de police. Association Ram Chandra. Objet: association pour le soutien de l'action du professeur Ram Chandra et des disciples en vue de la promotion de la musique classique de l'Inde en France. Siège social: 25, rue de la Croix-Nivert, Paris (15°).

22 avril 1971. Déclaration à la préfecture de police. Comité national du mémorial du général de Gaulle. Objet : érection, à Colombey-les-Deux-Eglises, d'un monument destiné à perpétuer le souvenir du général de Gaulle en hommage et en reconnaissance de la nation. Siège social : 8, boulevard des Invalides, Paris (7°).

76 - SEINE-MARITIME

19 avril 1971. Déclaration à la sous-préfecture de Dieppe. L'Association de colonies de vacances des écoles publiques de la ville de Dieppe change son titre, qui devient: Association des centres de vacances des écoles publiques de l'agglomération dieppoise, et modifie son objet: créer, organiser et gérer un ou plusieurs centres de vacances ou œuvres de plein air pour enfants et adolescents. Siège social: hôtel de ville de Dieppe.

21 avril 1971. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. Le Club Citoyens 60 change son titre, qui devient : Club Emmanuel Mounier. Siège social : 13, rue Jacquard, Le Havre.

77 - SEINE-ET-MARNE

6 avril 1971. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. Comité départemental de Seine-et-Marne de l'Association France U.R.S.S. Objet : favoriser, dans l'intérêt de la nation et de la paix, la connaissance mutuelle et la coopération amicale des deux pays. Siège social : 16, rue du Mont-Ussy, Fontainebleau.

15 avril 1971. Déclaration à la sous-préfecture de Meaux. Association populaire familiale de Meaux. Objet: grouper les familles ouvrières pour l'étude et la défense de leurs droits et de leurs intérêts matériels et moraux. Siège social: chez M. Roy (J.-C.), B 241, P. Collinet, Meaux.

17 avril 1971. Déclaration à la sous-préfecture de Provins. Les Amis du Montois et de la Bassée. Objet : développer, chez les jeunes du Montois et de la Bassée, les activités culturelles et sportives, la protection des sites et monuments, la protection de la nature. Siège social : Vimpelles.

21 avril 1971. Déclaration à la sous-préfecture de Meaux. La Fédération départementale des maisons des jeunes et de la culture de Seine-et-Marne transfère son siège social du 24, rue d'Avon, Fontainebleau, au 1, place Saint-Exupéry, Meaux.

78 - YVELINES

16 avril 1971. Déclaration à la préfecture des Yvelines. Libre Expression. Objet : permettre à de jeunes artistes de s'exprimer dans le domaine qui leur est propre en utilisant, en particulier, les moyens de communication offerts par les techniques audiovisuelles. Siège social : 65, rue de la Paroisse, Versailles.

20 avril 1971. Déclaration à la sous-préfecture de Rambouillet. L'Essor. Objet: veiller à l'environnement; améliorer les conditions de vie de la population tout en facilitant l'extension du village; amener les jeunes à l'effort sportif et à la culture; assister les personnes âgées; développer le sens de l'amitié et l'unité d'action entre les adhérents. Siège social: chez Mme Colette Tainturier, présidente, La Patagonie, Bullion.

82 - TARN-ET-GARONNE

13 avril 1971. Déclaration à la sous-préfecture de Castelsarrasin. Comité des fêtes de Gandalou. Objet : organisation de la fête locale. Siège social : salle Aurel, Gandalou, par Castelsarrasin.

83 - VAR

9 avril 1971. Déclaration à la préfecture du Var. Association des plaisanciers du port de Sainte-Maxime-sur-Mer. Objet: réunir en association tous les Maximois propriétaires d'une embarcation; resserrer leurs liens d'amitié et de solidarité; obtenir de justes concessions auprès des autorités portuaires. Siège social: mairie de Sainte-Maxime.

14 avril 1971. Déclaration à la préfecture du Var. Syndicat maximois des commerçants, artisans, industriels, entrepreneurs et membres des professions libérales. Objet: étude et défense des intérêts commerciaux, économiques et industriels de ses membres, notamment dans le cadre de l'essor et du développement de Sainte-Maxime. Siège social: mairie de Sainte-Maxime.

16 avril 1971. Déclaration à la sous-préfecture de Toulon. Centre dramatique du Var T.M.J. (Théâtre moderne de la jeunesse). Objet : présenter des spectacles de théâtre moderne et, par cette action, élever la culture de la jeunesse et susciter des vocations théâtrales. Siège social : place Galilée, La Seyne-sur-Mer.

16 avril 1971. Déclaration à la sous-préfecture de Toulon. Club d'aïkido saint-maximinois. Objet : diffusion, à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, de l'aïkido, discipline morale et physique créée, par synthèse des arts martiaux japonais, par le maître Morihei Ueshiba. Siège social : chez M. et Mme Arnulfo, 35, rue Marceau, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.

16 avril 1971. Déclaration à la sous-préfecture de Toulon. Le Club nautique des pêcheurs et plaisanciers des Salettes change son titre, qui devient : Club nautique des Salettes, et transfère son siège social du port des Salettes, Carqueiranne, à la brasserie Cabrol, Les Salettes, Carqueiranne.

19 avril 1971. Déclaration à la sous-préfecture de Toulon. Société immobilière de Notre-Dame des Routes. Objet : fonctionnement matériel d'œuvres ou groupements exerçant une activité culturelle, religieuse, philosophique ou sociale en mettant à leur disposition les immeubles qui leur sont nécessaires. Siège social : Le Carmel, avenue du Carmel, Quatre Chemins des Routes, Toulon.

20 avril 1971. Déclaration à la sous-préfecture de Toulon. Les Amis de la collégiale Saint-Pierre du vieux Six-Fours. Objet : procéder à tous travaux de restauration, d'entretien, de préservation, de mise en valeur et de recherches sur l'histoire de la collégiale Saint-Pierre. Siège social : 236, chemin de Guigon, Six-Fours-la-Plage.

84 - VAUCLUSE

20 avril 1971. Déclaration à la sous-préfecture de Carpentras. Amicale des commerçants du passage Boyer. Objet : défense des commerçants, renforcement des liens d'amitié et animation du quartier du passage Boyer. Siège social : 8 et 16, passage Boyer, Carpentras.

21 avril 1971. Déclaration à la sous-préfecture de Carpentras. Groupement de développement agricole de Carpentras et sa région. Objet : dans l'esprit des textes régissant la diffusion et la vulgarisation du progrès agricole, élever le niveau de vie des agriculteurs ; relever le revenu de tous ceux qui travaillent sur leur exploitation ; accroître la productivité de leur entreprise. Siège social : marché d'intérêt national de Carpentras.

85 - VENDÉE

15 avril 1971. Déclaration à la sous-préfecture des Sables-d'Olonne. Institut rural d'éducation et d'orientation, Maché. Objet: assurer la formation, l'orientation, la promotion sociale et le perfectionnement des jeunes ruraux, et plus particulièrement des agriculteurs. Siège social: institut rural d'éducation et d'orientation, Maché.